

La réserve naturelle des marais d'Isle, Saint-Quentin

Date :

Création du Parc en 1981

La réserve naturelle de Saint-Quentin d'une superficie de 48 hectares, est unique en France, puisqu'elle se situe en pleine ville. Délimitée par le canal de Saint-Quentin à l'ouest et le parc d'Isle à l'est, elle est établie au sein d'un ensemble marécageux d'une centaine d'hectares.



Le Parc d'Isle © Le Parc d'Isle



Le Parc d'Isle © Le Parc d'Isle



Le Parc d'Isle © Le Parc d'Isle



Le Parc d'Isle © Le Parc d'Isle



Le Parc d'Isle © Le Parc d'Isle



Le Parc d'Isle © Le Parc d'Isle



Le Parc d'Isle © Le Parc d'Isle

L'évolution du paysage et de ses activités

Cet ensemble marécageux, propriété de l'abbaye d'Isle depuis le haut Moyen Âge, est utilisé dès cette époque comme zone d'aménagements hydrauliques (implantation de moulins), ainsi que comme bassin de pisciculture. Puis au 18^e siècle, les différentes activités sont peu à peu délaissées au profit de

l'exploitation de la tourbe (comme support de culture et moyen de chauffage).

En 1922, la ville acquiert les marais d'Isle, puis crée une plage pour les habitants et développe la populiculture*. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, la rive est de cette zone marécageuse abrite une décharge municipale, qui se transforme après 1965 en parc floral. Aujourd'hui, le marais d'Isle est une zone refuge marécageuse du bassin de la Somme, qui présente un paysage remarquable par la diversité de ses habitats (23 au total), dont certains sont malheureusement des habitats menacés en Picardie. En octobre 1981, la zone est déclarée réserve naturelle, afin de protéger ses habitats et leur biotope*.

La faune et la flore

Le dernier recensement fait état de près de 600 espèces vivantes au sein de la réserve, dont certaines bénéficient d'une protection régionale ou nationale du fait de leur vulnérabilité comme la ciguë vireuse et le nénuphar jaune, en voie de disparition, le putois ou encore le triton. Dans cette optique de protection, un centre de sauvegarde de la faune sauvage existe au parc d'Isle, il a pour vocation de soigner, puis de relâcher dans leur milieu naturel les oiseaux victimes d'accidents ou de malveillance. Aujourd'hui, la réserve naturelle des marais d'Isle est une zone protégeant un patrimoine naturel remarquable, un territoire géré de manière planifiée, à des fins conservatoires, ainsi qu'un lieu de sensibilisation à la protection de la biodiversité, de la nature et de l'éducation à l'environnement.

Lexique

Populiculture : culture intensive du peuplier.

Biotope : se dit d'un milieu abritant une communauté d'êtres vivants.